



RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mes principales fonctions consistent à assurer la gestion courante des opérations du transport adapté et collectif ainsi que la gestion des ressources financières et humaines. Concrètement, le tout se définit en 4 points distincts:

Ressources humaines

- ❖ Rencontres individuelles et/ou en groupe avec les employés au besoin;
- ❖ Gestion des plaintes;
- ❖ Élaboration des horaires de travail des employés;
- ❖ Rencontres avec le comité exécutif;
- ❖ Présentation et signature des ententes de travail;
- ❖ Rencontre des employés pour évaluations annuelles;
- ❖ Présentation et signature des ententes de travail avec les agences de taxis;

Gestion

- ❖ Supervision de la répartition des transports;
- ❖ Préparation du budget prévisionnel;
- ❖ Suivi du rapport d'activités mensuel;
- ❖ Suivi de la planification annuelle;
- ❖ Préparation des documents comptable;
- ❖ Supervision du suivi et mise à jour des dossiers d'usagers;
- ❖ Suivi régulier et comparatif des statistiques de transports;
- ❖ Vérification et présentation des états des résultats mensuels;
- ❖ Révision des comptes fournisseurs et documents relatifs à la paie;
- ❖ Révision et mise à jour de la Politique administrative;
- ❖ Suivi mensuel des coûts d'exploitation des transports;

Administration

- ❖ Participation aux réunions du conseil d'administration;
- ❖ Participation aux réunions des comités délégués aux différents dossiers;
- ❖ Élaboration et dépôt des documents exigés par le MTQ et mandataire pour l'obtention des différentes subventions; (MTQ, contributions municipales, pacte rural)
- ❖ Révision annuelle de l'offre de service du transport collectif MRC et présentation de celle-ci au conseil des Maires pour adoption;
- ❖ Participation aux réunions de la table de concertation des organismes communautaires du Kamouraska;
- ❖ Participation aux réunions « Vieillir en santé » et vie active;
- ❖ Participation au colloque des personnes à mobilité réduite;
- ❖ Représentante substitut de l'OTA sur le comité d'admission au TA

Communication et représentation

- ❖ Communication avec les différents intervenants me permettant de connaître leurs besoins et d'assurer une liaison avec les répartitrices et chauffeurs;
- ❖ Rencontres et suivi avec les responsables des principales instances et conseillers délégués aux différents dossiers;
- ❖ Promotion des services offerts auprès des différents organismes communautaires, entreprises et médias. Plusieurs rencontres ont été effectuées au cours de l'année 2014

Quelques précisions

Trans-apte se définit par trois (3) offres de service distinctes soit,

- ❖ **Le transport adapté** (Réservation 24h à l'avance)

Être préalablement reçu par un comité d'admission et répondre aux critères exigés par le Ministère du transport. (Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes)

- ❖ **Le transport collectif intégré** (Réservation 24h à l'avance)

Être membre (payer une cotisation annuelle) **et être sur le passage des personnes transportées par le biais des véhicules adaptés sans occasionner de surplus de kilométrage.**

❖ **Le transport collectif MRC de Kamouraska (Aucune réservation)**

Se présenter aux points d'embarquement désignés 5 minutes avant l'heure indiquée et payer son passage au conducteur en argent ou s'être procuré son billet d'embarquement à l'avance aux endroits prévus à cet effet.

- ❖ **Trans-apte, transport adapté et collectif, est subventionné en parti par le Ministère du transport du Québec. Outre les revenus d'usagers, s'ajoutent à ces sommes une participation financière des municipalités pour le transport adapté et une contribution provenant du Pacte rural, au transport collectif.**

Quelques statistiques

TRANSPORT ADAPTÉ

- ❖ **28 856** déplacements ont été effectués en 2014 au **transport adapté** soit, **1165** déplacements de moins qu'en 2013.
- ❖ Sur ce nombre, 2 600 membres ont profité du transport collectif MRC avec ou sans réservation.
- ❖ **206 personnes ont utilisé les transports en soirée (3 soirs/semaine)**
- ❖ Soulignons que 73 personnes ont été admises au *transport adapté* en 2014 pour un total de 389 membres.

TRANSPORT COLLECTIF INTÉGRÉ ET MRC

- ❖ **Au total, 10 140 personnes ont adhéré à ces services**

Transport collectif MRC (déplacements effectués par le minibus MRC)

- ❖ 3 830 personnes aux points d'embarquement (sans réservation)
- ❖ 636 personnes provenant des municipalités extérieures à la ligne directe (avec réservation)
- ❖ Ce qui représente un ratio de 4 personnes/voyage pour la ligne directe (sans réservation) et de 7 personnes/voyage (toute clientèle confondue)

Transport collectif intégré (déplacements effectués avec les minibus adaptés)

- ❖ 5 674 personnes (avec réservation)

Pour un achalandage sensiblement similaire à l'année 2013

Motifs des déplacements associés aux trois (3) services confondus :

- ❖ 36 % des transports dédiés au motif « travail » ;
- ❖ 23 % des transports dédiés au motif « service »
- ❖ 31 % des transports dédiés au motif « loisir » ;
- ❖ 5 % des transports dédiés au motif « étude » ;
- ❖ 5 % des transports dédiés au motif « médical »

Voir graphique

RÉALISATIONS IMPORTANTES

La poursuite de la promotion de nos services par de nombreuses rencontres auprès des différents organismes et entreprises de la région ainsi que nos différentes promotions ont donné des résultats positifs.

AU TRANSPORT COLLECTIF :

En juillet 2014, nous avons établi une promotion qui consiste à offrir le service de transport collectif gratuitement tous les premiers mardis du mois pour ceux et celles qui se rendent aux points d'embarquement sur la ligne directe, sans réservation. De juillet à décembre 2014, 165 personnes ont bénéficié de cette promotion. Nous avons donc décidé de la poursuivre en 2015.

Une carte « Éconobus » a été mise en place. En plus d'éviter aux utilisateurs de devoir se procurer des billets d'embarquement ou de payer en argent au conducteur, cette carte offerte au coût de \$65 pour 20 transports, donne le privilège d'avoir un transport additionnel gratuitement et demeure éligible pour une période indéterminée. (Tant qu'elle n'est pas toute utilisée)

Puisque le nombre de transports effectués en 2014 a dépassé les 10 000 déplacements, nous avons été éligibles à une subvention de \$125 000 du MTQ, soit \$25 000 de plus que les années précédentes.

En septembre 2014, la commission scolaire nous a sollicités pour effectuer des transports pour des élèves à raison de 3 jours/semaine. Cette entente de service contribue à augmenter l'achalandage au transport collectif ce qui est susceptible de nous aider à atteindre le nombre de déplacements exigés pour l'obtention de la subvention du MTQ.

AU TRANSPORT ADAPTÉ :

Depuis janvier 2014, les utilisateurs de ce service peuvent bénéficier de transports en soirées les mardis, mercredis et vendredis jusqu'à 22h portant ainsi notre horaire de service à 65h/semaine.

En août 2014, nous avons fait l'acquisition d'un autre minibus adapté affecté au secteur plus à l'ouest de notre MRC ce qui nous permet d'avoir un véhicule de disponible en cas de besoin ainsi que de limiter les frais de location lors de bris.

PARTENAIRES IMPORTANTS :

« **Promutuel assurance** » a renouvelé son entente de partenariat par l'affichage de son logo sur notre minibus adapté du secteur de l'Est.

« **Thibaut GM** » de La Pocatière a généreusement accepté d'adhérer à ce projet en signant une entente de partenariat pour l'affichage de son logo sur le minibus du transport collectif.

En 2015 : Dossiers en cours

- Depuis janvier, Trans-apte possède son site Internet et sa page Facebook;
- En mars, un comité formé de représentants du CLD, de la MRC et de Trans-apte a été mis en place pour rechercher de nouvelles sources de financement pour pallier entre autres, à l'arrêt prévue de la subvention provenant du Pacte rural;
- Un autre comité de travail formé d'administrateurs de Trans-apte a pour mandat de vérifier les possibilités de pallier à l'arrêt d'Orléans Express;
- Une démarche a été faite auprès des municipalités de Saint-Alexandre et de Saint-André afin qu'elles vérifient si l'entente en transports qu'elles ont avec « Vas-y » de Rivière-du-Loup suffit aux besoins de leur population;
- Poursuite de recherche de « Partenaire » pour affichage sur véhicules;
- Relocalisation des bureaux de Trans-apte dans l'Édifice Claude Béchard (MRC de Kamouraska) prévue en août 2015.

REMERCIEMENTS

Un merci spécial au personnel de Trans-apte, C^{ies} de taxis et administrateurs de pour leur implication et leur dévouement.

Merci à la MRC, mandataire du transport collectif et adapté, aux municipalités participantes ainsi qu'aux utilisateurs de nos services, responsables, familles et différents intervenants de nos utilisateurs.

Bonne fin de soirée.

Mylène Soucy
Directrice générale
Trans-apte inc.

Nombre de déplacements 2013-2014

